



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-66

Séance du 18 octobre 2024

Date de convocation : 14/10/2024 L'an 2024, le 18 octobre à 9h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours, dûment
Administrateurs présents : 10/17 convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni dans la salle
Administrateurs votants : 15/17 du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 10/17

Pouvoirs : 5/17

Excusés : 2/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme BLET ; M. BRUN ; Mme CABANNE ; M.
GARNAUD ; Mme BECARD ; M. OREAL ; Mme MAUDUIT ; Mme
LEVAVASSEUR et M. MUSSARD

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à M. BRUN ; Mme
DARIES à Mme LEVAVASSEUR ; M. FLEISCH à Mme BECARD ; Mme
SERRA à Mme BLET.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY et M. PIERRE

Tome 1 - N°24-66 - OBJET : Budget exécutoire EHPAD 2024 - Décision modificative N°3.

Madame la Vice-Présidente informe les membres présents que des écritures comptables dans la section de fonctionnement sont nécessaires pour intégrer ou réaffecter des dépenses et recettes dans le budget 2024.

Elles concernent :

- ✓ La vente du logement situé 5 mail Francis de Miomandre à Tours 37200 pour la somme de 115 000 €
- ✓ Parallèlement sa sortie d'inventaire pour la somme de 57 998,62 €
- ✓ Une subvention CNR de 18 663,63 € de l'ARS pour encourager et promouvoir la pratique de l'activité physique au sein des établissements. En effet, le CCAS a répondu à un appel à candidatures proposé par l'ARS dans le cadre de la prévention des chutes en EHPAD. Il s'agit notamment de mettre en place des séances de Taïso (judo) sur les 4 sites de l'EHPAD. L'action se déroule sur 10 mois de septembre 2024 à Juin 2025.

Les objectifs de ce projet sont :

- Renforcement musculaire,
- Amélioration de l'équilibre et de la dextérité,
- Apprentissage de la chute sans se blesser,
- Apprentissage du relevé seul en toute sécurité après une chute,
- Réaliser des temps intergénérationnels avec les jeunes du Club.

ETAT PREVISIONNEL DES DEPENSES ET DES RECETTES (EPRD) 2024 EHPAD

	<i>EPRD 2024</i>	<i>DMI</i>	<i>DM2</i>	<i>DM3</i>	<i>Budget 2024</i>
CHARGES					
GR1 (Dépenses afférentes à l'exploitation courante)	3 191 500,00 €	- 85 419,00 €	- 130 709,00 €	- 1 266,00 €	2 974 106,00 €
GR2 (Dépenses afférentes au personnel)	14 609 560,00 €	6 000,00 €		76 470,01 €	14 692 030,01 €
GR3 (Dépenses afférentes à la structure)	1 728 100,00 €	79 419,00 €		58 464,62 €	1 865 983,62 €
Total des charges	19 529 160,00 €	- €	- 130 709,00 €	133 668,63 €	19 532 119,63 €
PRODUITS					
GR1 (Produits de la tarification)	18 203 519,00 €		- 130 709,00 €	18 668,63 €	18 091 478,63 €
GR2 (Autres produits relatifs à l'exploitation)	1 011 440,00 €			- €	1 011 440,00 €
GR3 (Produits financiers et produits non encaissables)	314 201,00 €			115 000,00 €	429 201,00 €
Total des produits	19 529 160,00 €	- €	- 130 709,00 €	133 668,63 €	19 532 119,63 €
RESULTAT COMPTABLE	- €	- €	- €	- €	- €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (DAP)	1 000 000,00 €	- 51 000,00 €			949 000,00 €
- Reprise sur provisions					
- Quote part des subventions et fonds associatifs	208 201,00 €				208 201,00 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) <i>(Taux de CAF en pourcentage des produits)</i>	791 799,00 € <i>4,05%</i>	- 51 000,00 €	- €	- €	740 799,00 € <i>3,79%</i>

TABEAU DE FINANCEMENT

	<i>EPRD 2024</i>	<i>DMI</i>	<i>DM2</i>	<i>DM3</i>	<i>Budget 2024</i>
EMPLOIS					
Remboursement des dettes financières	323 153,46 €				323 153,46 €
Immobilisations incorporelles	18 025,00 €	15 000,00 €			33 025,00 €
Immobilisations corporelles	2 258 684,82 €	15 000,00 €	13 000,00 €		2 286 684,82 €
Total des emplois	2 599 863,28 €	30 000,00 €	13 000,00 €	- €	2 642 863,28 €
RESSOURCES					
CAF	791 799,00 €	- 51 000,00 €	- €		740 799,00 €
Apports, dotations et subventions (FCTVA)		60 000,00 €			60 000,00 €
Subventions d'investissement	1 808 064,28 €	- 30 000,00 €	13 000,00 €		1 791 064,28 €
Total des ressources	2 599 863,28 €	- 21 000,00 €	13 000,00 €	- €	2 591 863,28 €
PRELEVEMENT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	- 51 000,00 €	- €	-	51 000,00 €

FONCTIONNEMENT – Détail par article

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Article	Herbergement	Article	Herbergement
GR1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante		GR1 - Recettes afférentes à l'exploitation courante	
6257 Réceptions	- 1 266,00 €	7351128 Autres financements complémentaires (CNR)	18 668,63 €
Total Groupe 1	- 1 266,00 €	Total Groupe 1	18 668,63 €
GR2 - Dépenses afférentes au personnel		GR2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	
64111 Personnel Titulaire et stagiaire	75 670,01 €		
64131 Personnel non Titulaire	800,00 €		
Total Groupe 2	76 470,01 €	Total Groupe 2	- €
GR3 - Dépenses afférentes à la structure		GR3 - Produits financiers et produits non encaissables	
675 Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	57 998,62 €	775 Produits des cessions d'éléments d'actif	115 000,00 €
6518 Autres redevances et droits	466,00 €		
Total Groupe 3	58 464,62 €	Total Groupe 3	115 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement	133 668,63 €	Total recettes de fonctionnement	133 668,63 €

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration valident la proposition de tarifs et autorisent les inscriptions budgétaires afférentes.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

